

La Lettre de **PARLY**



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES CO-PROPRIETAIRES ET RESIDENTS

SOMMAIRE

- Prévoir
c'est économiser ②
- Ils apprécient
leur patrimoine ③
- SPECIAL
ASSEMBLEES
SECONDAIRES
- Calendrier ④
- Budget ⑤
- Ascenceurs ⑤
- D'un square
à l'autre ⑤
- Le câble, c'est parti ⑥
- Inventaire
à la Prévert ⑦
- Echos
du Syndic ⑧

16000 PROMOTEURS

Pour un Parlysiens, qu'est le patrimoine ?

S'agissant d'une notion essentiellement considérée comme personnelle, c'est avant tout, son appartement dans nos résidences.

Sa valeur résultant du jeu de l'offre par delà demande, elle peut être, par delà l'état du marché, améliorée par tout ce qui est entrepris et réalisé pour rendre Parly 2 plus attractif.

Dans ce mécanisme, il faut se rappeler que le patrimoine de chaque Parlysiens inclut une part de patrimoine collectif, lequel doit lui aussi être entretenu et amélioré sans cesse afin de concourir à l'accroissement de la demande et donc à la valorisation du patrimoine personnel.

Mais il existe un autre bien commun, moins palpable sans doute, mais non moins précieux pour influencer favorablement cette évolution : l'image de marque de Parly 2 et sa qualité de vie.

Que les Parlysiens y songent !

La valorisation des biens privatifs est l'affaire de chacun.

La valorisation des biens collectifs est l'affaire de tous et de l'organisation de Copropriété, notamment du Conseil principal.

La valorisation de l'image de Parly 2 et de son style de vie est l'affaire de chacun et de tous.

Et tout est lié.

Quiconque entretient correctement son appartement améliore la valeur de Parly 2.

Quiconque affirme sa fierté et son plaisir d'habiter à Parly 2 valorise l'image de nos résidences.

Quiconque contribue à l'amélioration de la qualité de vie, des relations humaines, de la convivialité, de la communication, de l'animation apporte sa pierre au confort, au plaisir de vivre, mais aussi à la valorisation du patrimoine de chacun et de tous...

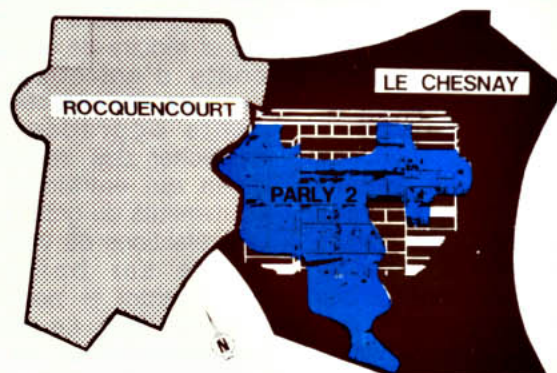
Que tous les Parlysiens se mobilisent autour de ce thème et la valeur du patrimoine de chacun se trouvera portée par 16 000 promoteurs...

J.P. BARRERE

DU 27 OCTOBRE AU 15 DECEMBRE

ASSEMBLEES SECONDAIRES 1988

- voir : ● tableau détaillé par résidence page 4
- commentaires pages 4 et 5



Entretien du patrimoine

PREVOIR C'EST ECONOMISER

Construire, c'est tenir compte des besoins de l'usager et des réglementations en vigueur.

A cette fin, un programme est établi. La localisation et les matériaux utilisés pour le parfait achèvement de l'ouvrage sont définis.

A la fin de la réalisation les ouvrages sont livrés aux usagers.

Les premières années, des garanties légales couvrent ces constructions. Elles prennent effet à partir de la date de livraison :

- année de parfait achèvement qui couvre la finition de l'ouvrage pendant la première année,
- garantie biennale qui assure les biens d'équipements pendant les deux premières années,
- garantie décennale qui couvre la tenue des gros ouvrages pour 10 ans.

Ces garanties ne se substituent pas à l'entretien nécessaire au bon état du patrimoine.

INTERVENTIONS PONCTUELLES...

Dans les premières années, les dépenses d'entretien sont faibles, celles-ci iront croissant dans les années à venir.

Les constructions, du fait de leur utilisation et de leur exposition, ont un vieillissement qui entraîne à court et à long terme des dépenses pour les maintenir en état.

Afin d'essayer de diminuer les frais relatifs à ces dégradations, le propriétaire ou le gestionnaire doit veiller à effectuer sur l'ouvrage bâti des interventions qui permettent la conservation du patrimoine dans le meilleur état possible.

Dans les premières années, les dépenses touchent l'entretien courant : ce sont des dépenses de maintenance (nettoyage, curage, entretiens divers) qui se traduisent par des interventions régulières. Quelquefois des contrats périodiques sont souscrits.

Dans le temps, des dégradations vont apparaître, qui entraînent tout d'abord des dépenses exceptionnelles localisées, puis des dépenses plus importantes.

Afin d'essayer de réduire les coûts de ces interventions, il est nécessaire de prévoir leur évolution dans le temps, ou mieux de l'anticiper, afin d'y remédier le plus rapidement possible et d'en planifier le coût...

... ET PROGRAMME A LONG TERME

Pour chaque résidence un programme à long terme doit être établi en fonction de ses dégradations spécifiques, lesquelles dépendent notamment du site où elles sont édifiées mais surtout des matériaux les constituant ainsi que la façon dont ils ont été mis en œuvre.

En effet, les interventions ponctuelles peuvent retarder des dégradations importantes et réduire de ce fait les coûts d'entretien. Par exemple, la réfection de joints dégradés peut empêcher des infiltrations d'eau qui entraînent des éclatements du gros œuvre. Les réfections de vernis ou lasure sur boiseries empêcheront le pourrissement des bois. Le contrôle des étanchéités et des couvertures permet la meilleure tenue de celles-ci.



Il est important de veiller à ce que ces travaux soient effectués.

Laisser les petits désordres sans réparations entraîne souvent dans le temps de grosses dépenses.

Bien entendu, ces réfections n'empêchent pas des travaux plus importants (ravalements, réfection

d'étanchéité, changement de canalisations), mais elles en éloignent dans le temps l'échéance et en réduisent le coût.

Elles évitent la mise en œuvre de techniques coûteuses nécessaires liées à de grosses réparations.

François CROUÉ
Architecte DPLG

MARQUE DEPOSEE PARLY



L'image de marque de Parly 2 est précieuse à tous les Parlysiens.

La marque et le logo qui en sont les symboles le sont donc tout autant.

Le Conseil Principal a pris l'initiative de faire déposer cette marque et ce logo au nom de la copropriété.

Parly 2 est donc maintenant propriétaire de sa marque dans toutes les rubriques nécessaires (constructions d'habitation, signalisation, information, communication...) pour que les utilisations dommageables par des tiers puissent être combattues et interdites.

D'hier ou d'aujourd'hui, ils apprécient leur patrimoine

René Lefebvre

« pionnier » de Parly 2

« **POUR TOUT L'OR DU MONDE...** »



Sans être un ancêtre, vous figurez parmi les anciens de Parly 2, pour ne pas dire les « pionniers ».

Pionnier, c'est un peu ça. Dans la mesure où je suis l'un des premiers habitants de Parly 2. Ma résidence, Saint-Augustin, a été la troisième — après La Muette et Passy — à sortir de terre... avant même que ne soient commencées les fondations du centre commercial. Et je fus le premier co-proprétaire de ma résidence, alors que l'eau, le gaz et l'électricité n'étaient pas branchés. En juin 1968...

Pourquoi Parly 2 ?

Parce que j'en avais assez d'habiter Paris et ses embarras. Une fois décidé à rechercher un appartement en dehors de la capitale, j'ai parcouru la banlieue ouest. Pour m'arrêter au « Paris 2 » de l'époque du fait du rapport qualité-prix autant que du plan de masse prévoyant de vastes étendues d'espaces verts entre les immeubles. Un quatre pièces de type 1 coûtait alors environ onze millions de centimes...

Vingt ans, quelle constance ! Et que de changements !

En vingt ans, j'ai vu Parly 2 se construire, s'étendre, s'enrichir, s'achever. Compte-tenu de la situation de ma résidence, proche des commerces, je n'ai jamais éprouvé le désir de changer. Parly 2 permet de vivre au calme, dans la verdure, avec l'impression d'être isolé dans la nature. C'est la ville à la campagne. Ceux qui, comme moi, ont beaucoup de loisirs, se

trouvent privilégiés par la présence des forêts environnantes et par l'implantations de complexes sportifs variés. Moi, je vous l'avoue, ma maison de campagne c'est le golf de Saint-Nom-La-Bretèche...

Parly 2, c'est quoi pour vous aujourd'hui ?

Parly 2, c'est l'endroit qui répond à tout ce que j'attends sur le plan de la

tranquillité et des contacts avec le voisinage : des liens favorisés par ma fonction de président de résidence. Je n'oublie pas la facilité de se rendre à Paris en dehors des heures de pointe. Ni l'entretien des immeubles et de leurs abords, ni les associations culturelles... Aujourd'hui, Parly 2 — contrairement à d'autres ensembles ayant vieilli prématurément — a su

conserver toute sa jeunesse...

Et si c'était à refaire ?

La question ne se pose même pas. Parly 2 m'a apporté tout ce que j'espérais. Ma vie s'est bien organisée autour de cette façon de vivre. Et pour tout l'or du monde, je ne partirais pas d'ici pour retrouver la vie parisienne...

Propos recueillis par Jean-François PEUMERY

Un « nouveau » satisfait de son choix
Alexandre Rimsky-Korsakoff :

« **POUR LA CONVIVIALITE** »

Vous êtes l'un des « nouveaux » à Parly 2. Pourquoi être venu ici plutôt qu'ailleurs ?

Après un bref survol des résidences de Paris et de la région, nous avons choisi Parly 2 car cet ensemble nous est apparu comme le seul endroit agréable à des prix relativement abordables par rapport à la capitale ou à la banlieue ouest. Par ailleurs, la configuration du site, la beauté et la bonne tenue des abords, le paysage verdoyant de l'ensemble en font une véritable « ville à la campagne ».

Comment avez-vous atterri ici ?

Habitant Boulogne, il nous arrivait fréquemment de venir faire nos achats au

centre commercial régional. En outre, des amis habitant Parly 2 nous ont convaincus de leur plaisir à habiter à proximité de chez eux pour partager cette satisfaction. A partir de là, le choix s'imposait de lui-même puisque nous étions déjà séduits...

Quels espoirs formulez-vous pour l'avenir ?

Tout simplement, nous attendons que Parly 2 continue à nous apporter un genre de vie que nous apprécions. Nous souhaitons que ni l'environnement ni surtout la fréquentation du site ne soient modifiés. En un mot, que la qualité de la vie demeure ce qu'elle est. Rien de moins. Rien de plus.

Alors, des parlysiens heureux ?

Bien entendu. Surtout qu'il

nous est apparu que le bon voisinage et la convivialité régnant ici n'étaient pas un simple argument de vente. En dépit de quelques erreurs d'architecture, comme souvent, la bonne tenue des immeubles est elle aussi une réalité. S'il fallait émettre une remarque, elle concernerait la difficulté de garer sa voiture, tant pour les résidents disposant de deux véhicules et d'un seul parking que pour les visiteurs. Une solution à ce problème serait tout à fait souhaitable. Pour le reste, nous ne pouvons que formuler l'espoir que notre première impression, excellent au demeurant, ne sera pas démentie à l'avenir...

ASSEMBLEES SECONDAIRES 1988

Ces Assemblées Générales organisées pour chaque Résidence concernent chaque Copropriétaire au plus haut point.

Elles complètent les Assemblées principales annuelles et permettent de discuter et de voter :

– 40 à 45 % du montant des charges de fonctionnement

– la majeure partie des travaux d'entretien ou des investissements nécessaires à chaque Résidence.

SIMPLE COMME UN COUP DE FIL...

Lors des prochaines assemblées secondaires, vous aurez à élire ou réélire pour 3 ans les membres de votre Conseil secondaire et le délégué de votre résidence au Conseil principal.

Nombreux sont ceux parmi les élus d'aujourd'hui qui se représenteront à vos suffrages par sens de la responsabilité et de l'intérêt commun uniquement.

Souvent, depuis de très nombreuses années et plusieurs mandats, ils ont sacrifié soirées en familles, rencontres d'amis ou heures de repos pour participer activement à la valorisation de votre patrimoine. Tous souhaitent du renfort, de l'aide, de nouvelles créativité, du sang neuf, un relais.

Alors n'hésitez pas à les rejoindre dans les équipes qui vont se constituer.

Peut-être quelques heures de vos loisirs seront-elles sacrifiées, mais vous apporterez votre contribution à la communauté.

Et peut-on dire combien de compensations vous trouverez dans la convivialité de ces équipes, dans la rencontre de personnalités et de personnages intéressants, de nouveaux amis parfois...

Alors quoi de plus simple ! Passez un coup de fil au président de votre conseil actuel. Il fera le reste.



DATE ASSEMBLEE	RESIDENCE	SALLE
Jeudi 27/10	ST GERMAIN ORSAY	PISCINE L5 C. CULTUREL
Jeudi 03/11	PASSY ST CLOUD ST MICHEL	SPORT/LOISIR PISCINE L3 C. CULTUREL
Mardi 08/11	PAL. ROYAL GEORGE V	PISCINE L3 MAIRIE CHES.
Jeudi 10/11	SOLFERINO ODEON BRETEUIL	C. CULTUREL PISCINE L3 CONS. PRINC.
Mardi 15/11	OPERA ST AUGUSTIN	PISCINE L3 C. CULTUREL
Jeudi 17/11	IENA CHAILLLOT ORANGERIE	CONS. PRINC. C. CULTUREL C P H
Mardi 22/11	RIVOLI BAGATELLE	PISCINE C3 CONS. PRINC.
Mercredi 23/11	MAILLOT	CONS. PRINC.
Jeudi 24/11	FOCH G. 1	PISCINE L3 GERANCE
Mardi 29/11	LONGCHAMP VARENNE DAUPHINE	CONS. PRINC. C P H PISCINE C12
Jeudi 01/12	ST HONORE TROCADERO CONCORDE	CONS. PRINC. C. CULTUREL C P H
Mardi 06/12	LOUVRE NEUILLY	CONS. PRINC. PISCINE L5
Mercredi 07/12	PRE CHATELAIN	CONS. PRINC.
Jeudi 08/12	LA MUETTE ETOILE	SPORT/LOISIR CONS. PRINC.
Mardi 13/11	TUILERIES ST JAMES	C.T.S. CONS. PRINC.
Jeudi 15/12	AUTEUIL GABRIEL MONCEAU	C. CULTUREL SPORT/LOISIR PISCINE C3

BUDGET

En accord avec le Syndic, la Commission des Charges a proposé des augmentations semblables à celles ayant été retenues comme base pour le budget de fonctionnement du Syndicat principal.

Pour la majorité des Résidences, le niveau d'augmentation des principaux postes serait d'environ 3 %.

Seule l'eau froide augmenterait de 9 %, étant précisé que nous avons toujours un prix du mètre cube le moins cher de la région parisienne.

Ces augmentations ont été calculées par rapport au budget 1988, en tenant compte des dépenses réelles du premier semestre 1988.

Bien entendu, ces chiffres concernent exclusivement les charges courantes, et n'incluent pas les travaux exceptionnels qui peuvent être proposés.

Gérard YOU

ASCENSEURS : LES PRIX DESCENDENT



La loi du 6 janvier 1986 rend obligatoire la mise en conformité des portes de cabines d'ascenseurs avant 1992.

Actuellement 34 résidences sur 36 sont concernées par l'application des nouvelles normes impliquant l'installation de portes coulissantes protégeant de la paroi lisse.

La commission Technique-Travaux présidée par M. Petiot a étudié différentes solutions offertes par le marché. Le résultat de ces analyses techniques, des contacts avec les principales

entreprises spécialisées ont abouti à la réception de quatre propositions.

La mise en concurrence de ces sociétés permet d'envisager une réduction sensible du coût d'installation des portes ainsi que des contrats d'entretien. Lors de sa réunion du 23 juin 1988, au vu du rapport final rédigé par la commission Technique-Travaux en fructueuse liaison avec le Syndic, a été adoptée à l'unanimité, une résolution recommandant de retenir la Société SOMATEM, filiale de la Lyonnaise des Eaux, dont la proposition présente les meilleures caractéristiques qualitatives et quantitatives.

Michel PRADAUD



REELECTION DU SYNDIC

En juin 1988, la SAIC Le Chesnay-Trianon a été réélue à la charge de Syndic du Syndicat principal de copropriété de Parly 2.

A l'automne, cette société présentera sa candidature à la réélection en tant que Syndic secondaire de toutes les résidences.

Faut-il rappeler qu'elle est une des clés de voûte de l'organisation originale par laquelle les

copropriétaires se gèrent eux-mêmes sans intervention extérieure, sans prise de bénéfice ou d'honoraires par une entreprise tierce ?

Faut-il rappeler que depuis déjà 6 ans, elle offre un rapport coût-service pratiquement impossible à trouver par ailleurs ?

Faut-il rappeler encore que cette société est l'émanation de 80 % des Copropriétaires d'appar-

tements qui sont restés actionnaires de la SAIC le Chesnay-Trianon au lieu de passer en copropriété simple ?

Faut-il enfin rappeler que, grâce à ce modèle d'organisation, le Syndic suit systématiquement les recommandations votées par les conseils syndicaux — principal ou secondaires — élus par les copropriétaires pour les représenter en permanence ?

D'UN SQUARE A L'AUTRE

Les fêtes continuent

– **Bagatelle : concours de dessins d'enfants.**

Le 1^{er} juin au cours d'un goûter ont été remis les prix aux gagnants d'un concours organisé par la résidence aux enfants de 4 à 12 ans.

Une trentaine d'enfants ont participé à ce concours avec tous autant de spontanéité et d'imagination ainsi que le montre le dessin présenté ici.

– **Neuilly : barbecue**

Le 17 juin, les résidents de Neuilly se sont réunis autour d'un barbecue fort sympathique et animé.

– **Longchamp : grande**

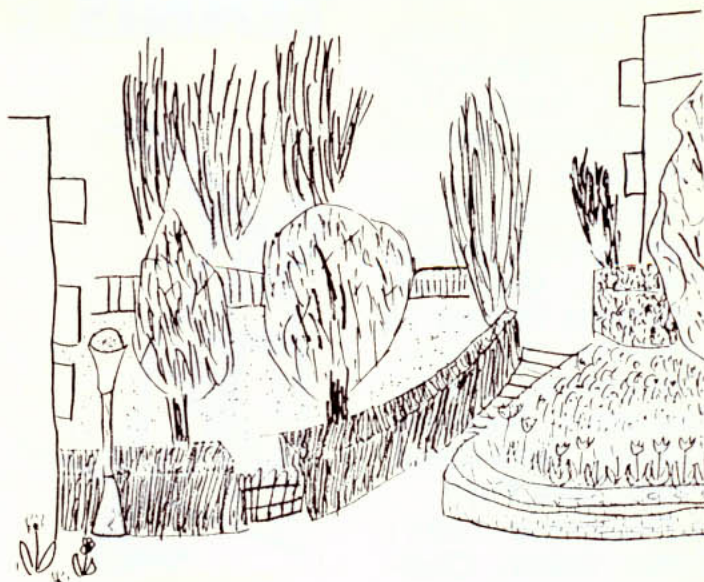
fête de clôture de la saison piscine 1988

Plus de 100 personnes se sont retrouvées autour d'un superbe buffet campagnard organisé par le conseil secondaire.

La soirée a été très animée grâce à la présence d'un orchestre de jazz typiquement parlysiens.

– **lèna : concours de jardinières fleuries**

Comme chaque année à la fin du mois de septembre, lèna a remis les prix de son traditionnel concours de jardinières fleuries à l'occasion d'un punch servi sous le chapiteau à tous les résidents.



LE CABLE... C'EST PARTI !

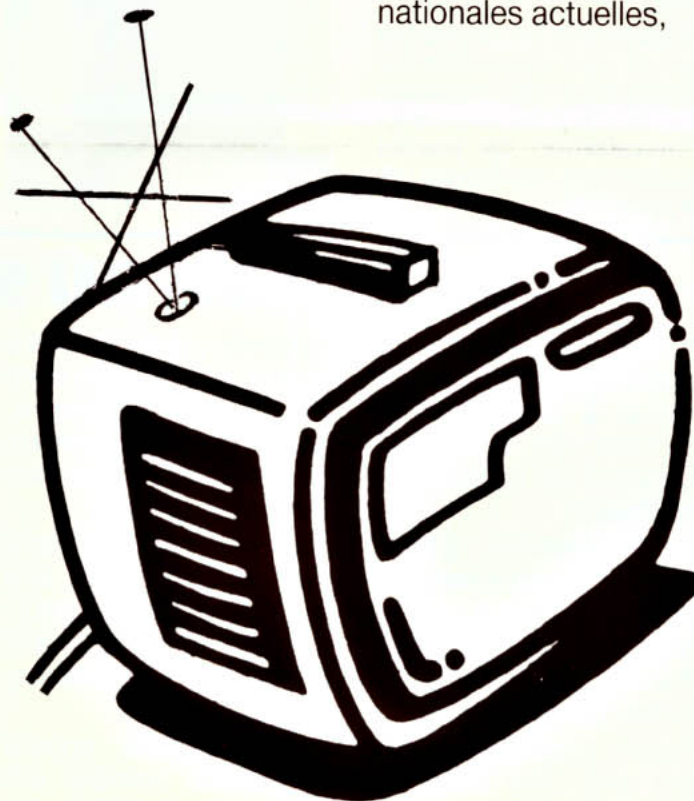
A l'occasion des assemblées générales de juin 1988, le syndicat principal et la quasi totalité des syndicats secondaires ont voté l'autorisation de travaux pour la mise en place du réseau câblé à Parly 2. Il faut espérer que les quelques syndicats secondaires qui ne l'ont pas encore fait, voteront cette résolution à l'automne pour que leur résidence ne soit pas isolée du réseau, d'autant que les moyens de contrôle sont en place pour éviter toute modification de l'esthétique de Parly 2. Tout est prêt pour la première tranche de travaux et sauf imprévu l'installation du câble à Parly 2 se fera selon le calendrier négocié par le Conseil principal pour une mise en service accélérée :

– Septembre 1989 : Saint-Michel, Maillot, Orsay, Ranelagh, Saint-Augustin, Longchamp, Auteuil, Trocadéro.

– Décembre 1990 : Saint-Honoré, Breteuil, Passy, Gabriel, Orangerie, Varenne, La Muette, Louvre, Concorde, Etoile, Georges V, Bagatelle, Tuileries, Saint-Cloud, Palais-Royal, Foch.

– Décembre 1991 : Opéra, Odéon, Chail-

lot, Solférino, Dauphine, Saint-James, Monceau, Iéna, Rivoli, Pré-Catelan, Saint-Germain des Prés, Neuilly.



Bien sûr, certains devront attendre un peu plus que d'autres, mais c'est tout de même nettement mieux qu'un câblage étalé jusqu'en 1993.

Ainsi, dans Parly 2 et ses environs, il sera bientôt possible de recevoir 16 chaînes de télévision, puis 18 et plus :

– les 6 chaînes nationales actuelles,

– de nouvelles chaînes francophones telles que RTL Télévision, TV 5,

– des chaînes en langues étrangères comme la CNN ou BBC 1,

– des chaînes thématiques sur le sport, la musique, le cinéma, pour les enfants, etc... Puis plus tard, viendront la télévision à la carte et de nombreux autres services.

Le coût annoncé pour un appartement – l'abonnement demeurant facultatif – correspond aujourd'hui à 140 F par mois.

Cette opération modernisera encore davantage Parly 2 et constituera un nouvel élément de valorisation du patrimoine. C'est pourquoi, que l'on soit ou non amateur de télévision, c'est une bonne nouvelle que d'entendre : « Le câble, c'est parti ! ».

D. NICCO

TENNIS : TOURNOI SURPRISE



Cette année, la Commission Tennis, après avoir changé de formule, a organisé un tournoi surprise (double hommes - double dames) par tirage au sort des participants.

Cette manifestation s'est déroulée sur une seule journée – le 12 juin – et a permis à tous de faire plusieurs matches.

Comme de coutume, des lots importants remis par Jean-Pierre BARRERE, Président du Conseil principal de Parly 2, ont

récompensé un grand nombre d'entre eux.

Les améliorations du cadre et le beau temps ont contribué à la bonne humeur de tous et a rendu cette journée très amicale.

Gagnants :
Double hommes : Olivier SCHNEBELEN et Didier DELECOURT

Double mixte : Maud et Joël CHARRIER

A la demande générale, la formule est à reconduire pour l'année prochaine.

M.C. ROUSSELET

PARLY 2 : UN INVENTAIRE A LA PREVERT

36 Résidences, 7 tennis, une église...

Que n'a-t-on dit ou écrit sur Parly 2, cette « ville-jardin » dont les bienheureux habitants jouissent de cet art-de-vivre-unique-au-monde jadis vanté sur papier glacé par les promoteurs...

Sans aller jusque-là, nombre de Parlysiens du Chesnay et de Rocquencourt ont conscience de bénéficier d'éléments de luxe et de confort, souvent reconnus par les visiteurs, parfois jaloués par les résidents d'autres ensembles immobiliers de même style, moins prestigieux sans doute, plus onéreux assurément.

Bien des copropriétaires ignorent en tout cas que leur cher patrimoine dépasse largement les frontières de leur appartement, les limites de leur square. Immense domaine de soixante quinze hectares, Parly 2 n'est pas seulement composé de trente-six résidences abritant 16 000 personnes dans 5 163 appartements, 1 529 studios et 801 chambres de service. Tout comme la marque — et son image — ne sont pas uniquement réservées au centre commercial régional et à ses deux cents magasins.

Sans craindre de dresser une sorte d'inventaire à la Prévert, il convient de rappeler que la Cité dans la ville comprend aussi :

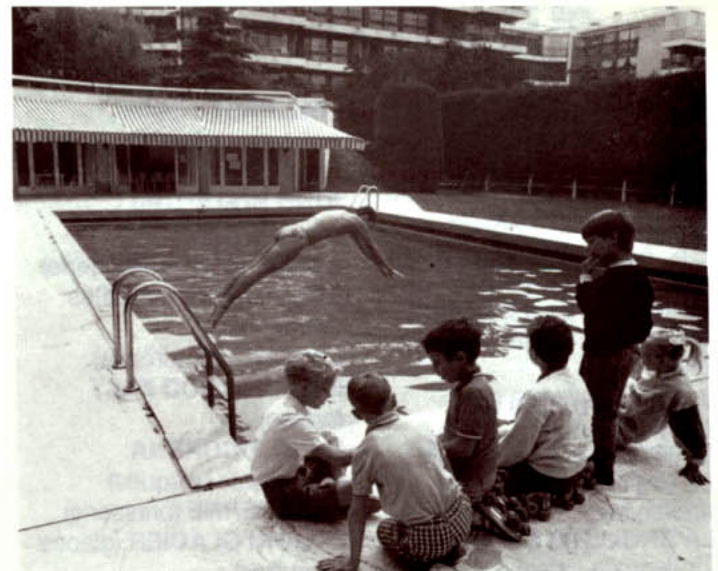
- trois centres commerciaux secondaires,
- un hôtel (« Mercure »)
- deux immeubles de bureaux (rue Moxouris et hall de vente),



- un garage souterrain indépendant (avenue Dutartre)
- une église catholique (Notre Dame de la Résurrection),
- un centre culturel protestant (Martin Luther King),
- un centre culturel (confié au Club Ars),
- sept courts de tennis,
- huit clubs-piscine,
- trois aires de jeux pour enfants,
- une chaufferie au gaz,
- trente sous-stations,
- sept kilomètres de voies privées,
- cinq cent quarante quatre réverbères...

Mais pas de raton laveur. Pour être dépourvue de poésie, cette énumération n'en est pas moins réelle. Son simple but est de permettre de pendre la mesure d'un patrimoine commun, conçu pour le mieux-être d'une population appelée à dépasser la cadre de son étage, de son immeuble, de sa résidence pour partager davantage ce que chacun n'ose plus appeler aujourd'hui un art de vivre...

J.-F. P.



CLUB ARS

Vous avez reçu ou vous allez recevoir dans votre boîte à lettres le programme du CLUB ARS (sigle noir et bleu à l'image de Parly 2). Ne le jetez pas... prenez-en connaissance afin d'être au courant des possibilités culturelles de votre résidence. Vous pourrez aussi en faire

profiter vos amis ! Sachez encore que l'équipe d'accueil présente du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le mercredi sans interruption de 10 h à 20 h vous attend au Centre Culturel résidence Auteuil-Trocadéro - son téléphone : 39.54.43.47. Elle est à l'écoute de tous...

DU COTE DU CENTRE COMMERCIAL

Parlysiens, à table !

Les restaurants du Belvédère ouvrent en octobre 1988.

Attendu de longue date, le complexe de restauration situé dans l'extension du Centre Commercial se compose de 16 restaurants différents.

Installé dans un lieu unique et animé, organisé en rues et en terrasses, il pourra

LES CYCLADES (poissons & crustacés)
FRESH BURGER (hamburger, viandes fraîches)
LE GRAND COMPTOIR (vins, bières, tartines)



accueillir jusqu'à 1 000 personnes sur 3500 m².

Ce nouvel espace de restauration offrira des cuisines de diverses origines sous les enseignes suivantes :

ANGELINA (salon de thé-pâtisserie)
L'ANTILLAISE (bar à fruits)
LE BISTRO (bistrot traditionnel)
LA BRULERIE CYRIL (brûlerie de cafés)

ITAL PASTA (pâtes fraîches, spécialités italiennes)
KING BŒUF GRILL (grill-rôtisserie)
LA LOUISIANE (saladerie)
LE LYCHEE (spécialités asiatiques)
LA MANILLE (crêpes)
MISTER GOOD FAST (pizzas)
L. PETRICORENA (spécialités basques)
LA TAVERNE (brasserie)
ZAGORI GLACIER (glaces & gaufres)

LES PARLYSIENS ONT LA PAROLE

J'ai attiré l'attention de M. le maire du Chesnay sur les nuisances causées par le mouvement des hélicoptères desservant l'hôpital.

En son temps, il avait été établi un plan d'approche de l'aire d'atterrissage par le nord en contournant les zones d'immeubles ; or, si la gendarmerie a respecté quelque temps cette instruction, la Protection Civile et le SAMU l'ont

toujours ignorée.

A l'heure actuelle, la prise de terrain se fait par tous sans vergogne par le sud-est et le toit de nos immeubles sans aucun de souci de nuisance : bruit, vibrations, tremblement des vitres, dont deux sont récemment tombées (coïncidence peut-être !)...

J. HARTMANN

Président de Palais-Royal

FEMMES AU PRESENT

A Parly 2 de nombreuses femmes ne travaillent pas à l'extérieur ou travaillent à temps partiel.

Mais elles ont malgré tout besoin de conserver une vie sociale extérieure à leur maison et souhaitent rencontrer d'autres femmes.

Au cœur de Parly 2 — à la Maison des Loisirs — le groupe « Femmes au présent » propose dans une ambiance décontractée et amicale :

— des rencontres mensuelles autour d'un thème, le 3^{ème} mardi du mois entre 13 h 30 et 16 h

— des activités diverses : encadrement, bridge, club lecture, ballades à vélo, sorties culturelles, tennis, piscine, etc...

Pour toute information, téléphonez à :

Catherine LASVIGNES
39.54.10.79
ou Arielle HENRION
39.54.57.09

L'ECHO DU SYNDIC

N'inventez pas l'eau tiède

Attention, si vous modifiez votre installation de plomberie ou si vous branchez des appareils ménagers sur les alimentations en eau chaude et froide de votre appartement, il convient de prendre des précautions.

Il faut savoir en effet que lorsque ces deux fluides se trouvent en contact direct, c'est le cas dans les mitigeurs et les mélangeurs,

une interférence entre eau froide et eau chaude risque de se produire en fonction des différences de pression des deux réseaux, engendrant des perturbations aussi bien dans votre appartement que dans les appartements voisins.

Demandez donc à votre plombier de poser des clapets « anti-retour » sur vos canalisations, vous vous éviterez ainsi bien des problèmes.

LA LETTRE DE PARLY 2

Ont participé à la réalisation de ce numéro : JP. BARRERE, A. BERTIN, F. CROUÉ, M. BEX, G. MERCIER, D. NICCO, JF. PEUMERY, C. PITROU, MC. ROUSSELET, M. PRADAUD, G. YOU,

Dessin : S. ROUSSELET,
Photos : C. DAUMERIE

Bulletin d'information du Conseil principal de Parly 2. Local postal 376 - 78158 LE CHESNAY CEDEX. Directeur de la publication : JP. BARRERE. Création, maquette et réalisation : EPSILON, 30.51.53.52. Mise sous pli : ARTS ET BOIS, 39.54.70.77